

**AVIS D'ATTRIBUTION
CONTRAT D'OCCUPATION D'UN TERRAIN
N°7015**

Le Port autonome de Strasbourg et la société GEODIS RT Alsace (anciennement dénommée BOURGEY MONTREUIL ALSACE- BM ALSACE -), société par actions simplifiée au capital de 1 272 128,00 €, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Chambéry sous le n° B 784 173 536 et dont le siège social est situé Savoie Hexapôle à 73420 MERY, ont conclu le 17/08/2026 un avenant portant prorogation pour une durée de cinq ans à compter du 1^{er} juin 2025, soit jusqu'au 31 mai 2030 du contrat d'occupation rép. n° 5757 relatif à la mise à disposition d'un terrain d'une superficie de 14 700 m² situé 12 rue de Rochefort à Strasbourg dédié à l'exploitation d'une plateforme à usage de parking équipée d'une station-service et d'un bâtiment modulaire pour l'accueil des chauffeurs ainsi que d'un atelier d'entretien et de réparation PL.

Le Port autonome a réalisé des mesures de publicité relative à la mise à disposition du terrain par une publication pendant six semaines sur le site internet du Port autonome du 3 décembre 2024 au 14 janvier 2025, et que cette publicité n'a fait l'objet d'aucune manifestation d'intérêt concurrente à celle de la société GEODIS RT Alsace, sur la base de l'article L.2122-1-4 du Code général de la propriété des personnes publiques, dont l'application est étendue au domaine privé par résolution du Conseil d'administration ;

Pour toute demande de renseignement complémentaire :

Direction de la Valorisation

Tél : 03.88.21.78.01

e-mail : accueildvd@strasbourg.port.fr

Voies et délais de recours : recours contentieux devant le Tribunal administratif de Strasbourg, dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis.